

Le Canada est aussi un des principaux actionnaires de la Banque mondiale. Cette institution financière a approuvé en 1984, pour l'Afrique, des crédits de 237 millions de dollars pour de nouveaux investissements hydro-électriques, de 73 millions de dollars pour le développement du secteur pétrolier et gazier, de 413 millions de dollars pour l'exploration géothermique et de 35 millions de dollars pour autres projets énergétiques, y compris la formation.

La Banque mondiale constitue la plus importante source d'assistance au tiers monde et le principal bailleur de fonds au développement en Afrique. Entre 1981 et 1984, elle a approuvé, pour l'Afrique seulement, des projets évalués à 10 milliards de dollars dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des transports et, en réponse à la présente crise, elle a établi un Mécanisme spécial d'aide de 1,6 milliard de dollars pour l'Afrique au sud du Sahara. La contribution du Canada à la Banque mondiale s'est chiffrée à 540 millions de dollars, durant cette période.

L'initiative *Afrique 2000* comportera trois grands axes : un partenariat entre le Gouvernement et le secteur privé canadien, une réorientation de nos politiques de dévelop-

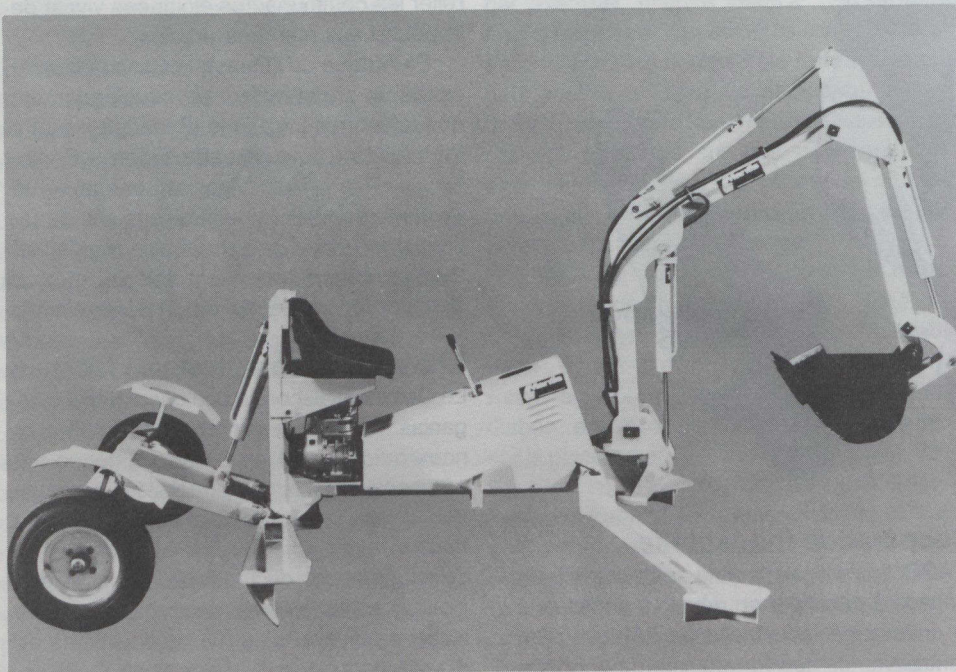
pement et la concertation internationale. Elle a pour objet de répondre aux besoins des pays du continent africain au cours des quinze prochaines années et de leur fournir les outils nécessaires au redressement de leur économie.

L'assistance publique canadienne au développement de l'Afrique de 1981 à 1986

en millions de dollars (M\$)

- Aide alimentaire (bilatérale, multilatérale et programmes spéciaux) 489,07 M\$
 - Assistance humanitaire 65,57 M\$
 - Coopération industrielle 32,26 M\$
 - Programmes spéciaux (excluant l'aide alimentaire) 145,97 M\$
 - Gouvernement à gouvernement (excluant l'aide alimentaire) 1 413,26 M\$
- Les contributions du Canada aux institutions financières internationales et aux programmes de coopération technique multilatérale ne sont pas comprises dans ces chiffres.

Un nouveau modèle breveté de mini-rétrocaveuse



La Blackstone Equipment Limited, de Scarborough (Ontario), lance un modèle unique breveté de mini-rétrocaveuse, la Mantis Excavator, qui peut être remorquée jusqu'au chantier, pour ensuite fonctionner de façon autonome. Cette machine au fonctionnement rapide peut creuser à une profondeur maximale de 1,8 m et soulever un poids de 1,75 t. Le calage, les bèches et les roues sont entièrement interchangeables, afin de répondre à différents besoins, selon l'état des chantiers. L'appareil peut emprunter un passage d'à peine 76 cm de large et peut creuser à proximité d'un mur. Doté d'une grande souplesse, c'est l'outil idéal pour poser des câbles ou des tuyaux, pour creuser des fondations, des tranchées ou des fosses. Il peut également servir de groupe électrogène autonome pour alimenter de petits appareils hydrauliques.

Planification et gestion

Montréal était l'hôte, du 4 au 7 mai, d'une prestigieuse conférence internationale sur la planification et la gestion stratégique.

Plus de 800 cadres supérieurs étaient présents à cette réunion qui s'est déroulée cette année sur le thème suivant : *Les entreprises innovatrices : une nouvelle génération de gagnants*. Plus de 40 conférenciers, dont certains sont déjà très connus, tels que Alvin Toffler, Jean de Granpré, Irving Ludmer et Henry Mintzberg y ont pris part.

Les participants à la conférence sont en général des vice-présidents à la planification ou au marketing. Planiforum, ou l'Association internationale de planification et de gestion stratégique, regroupe 7 000 membres en Amérique du Nord.

Toutes les grandes entreprises comptent des représentants dans Planiforum, dont la création récente résulte de la fusion de deux importantes associations. Les délégués à la conférence de Montréal représentaient, dans 95 % des cas, des compagnies privées; le tiers provenait du Canada et la quasi-totalité des deux autres tiers était composée d'Américains; environ 5 % venaient d'Europe.

Des débats fort intéressants ont porté sur des questions précises : le rajeunissement des industries vieillissantes comme celles du tracteur ou de l'acier, le type de stratégie qu'un entrepreneur doit appliquer pour éviter la prise de contrôle de sa compagnie.

Vols pour non-fumeurs

La société Air Canada offre depuis le 27 avril, et pour une période d'essai de trois mois, des vols réservés exclusivement aux non-fumeurs. Cette mesure s'applique aux liaisons *Rapidair* entre Montréal et Toronto et Toronto-Ottawa. Il est interdit de fumer sur 44 des 76 vols quotidiens d'une heure entre ces villes. Les sections fumeurs et non-fumeurs sont maintenues sur les autres vols. Air Canada devient ainsi le premier grand transporteur aérien nord-américain à interdire complètement l'usage du tabac sur certains vols. Les passagers peuvent distinguer les vols *Rapidair*-non-fumeurs par leur numéro commençant par le chiffre quatre. Si les réactions des passagers sont favorables, les vols non-fumeurs seront maintenus sur ces liaisons et pourraient être étendus à d'autres vols court-courriers. Air Canada affirme avoir pris cette décision à la suite d'une étude qui révèle qu'au cours des 15 dernières années le pourcentage de places pour non-fumeurs sur son réseau est passé de 50 % à environ 75 %.